



Paris, le 23 octobre 2019

Le SNEMG condamne les attaques de la Ministre envers les enseignants de médecine générale.

Le Syndicat national des enseignants de médecine générale (SNEMG) est indigné des propos tenus hier par Mme la Ministre des Solidarités et de la Santé.

Les internes de médecine générale d'Ile de France sont contraints de choisir à nouveau leurs stages du fait d'une répartition n'ayant pas affecté d'internes dans plusieurs services de pédiatrie d'hôpitaux de la périphérie parisienne. Au-delà du problème de dépendance inquiétante du fonctionnement des hôpitaux aux internes de médecine générale poussant les hôpitaux à rechercher des internes dans une logique de fonctionnement avec le risque que le projet pédagogique passe au second plan, cette situation a donné lieu à une réaction pour le moins étonnante de la Ministre.

Mme la Ministre a tenu publiquement, sans vérification, les enseignants de médecine générale pour responsables de la situation. Mme la Ministre ignore visiblement que les enseignants de médecine générale ne sont qu'une des composantes de la commission de répartition des postes des stages hospitaliers et que la répartition finale est le fruit de l'arbitrage effectué par l'ARS. Mme la Ministre ne semble pas non plus informée que l'alerte émise par les enseignants de médecine générale dès le mois de septembre sur ces choix n'a pas été entendue par l'administration. Elle ignore également que leur demande de mieux organiser les choix s'est heurtée à des oppositions d'ordre juridique déconnectés de la réalité des besoins.

Les Maîtres de stage des université ne bénéficient pas du même souci de voir leurs stages pourvus car quand ce cas de figure arrive, avec les mêmes problématiques d'accès aux soins, ils sont tenus de se débrouiller seuls !

Grâce au travail et à l'action des enseignants, les futurs généralistes peuvent faire des stages ambulatoires où ils sont mieux formés à la prise en charge en santé de l'enfant en médecine générale.

Les obstacles auxquels font face les enseignants sont d'abord leur nombre terriblement insuffisant, très loin de celui des autres disciplines.

Ils attendent donc que la ministre soit surtout agacée par l'absence de tout plan de nomination pour rendre la médecine générale plus attractive et agisse en conséquence.

Dr Anas Taha



Syndicat National des Enseignants de Médecine Générale
155 boulevard Charonne - 75000 PARIS
Tél. : 01.75.62.22.90

Président du SNEMG